

Diaporama présenté le **11 janvier 2024**
lors de l'après-midi d'échanges autour de la **Bio** organisée
par la Chambre d'Agriculture à Coulounieix Chamiers.



Agriculture biologique : quel avenir pour nos fermes et notre territoire ?

JEUDI **11 JANVIER 2024** - DE 13H30 À 17H
Pôle Interconsulaire - CréaVallée Nord - COULOUNIEIX-CHAMIER (24)

PROGRAMME

- 13h30 • Accueil café.
- 14h00 • **Situation des marchés Bio.** (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine)
 - La **production Bio** en Dordogne : où en sommes-nous ? (Chambre d'agriculture Dordogne)
 - Les **dispositifs de soutien à la Bio** : état des lieux et perspectives. (Chambre d'agriculture Dordogne, représentants Etat, Région et Département)
- 15h00 • **Échanges** avec les intervenants et partenaires.
- 16h00 • **Conférence : Comment assurer la durabilité de nos systèmes bio, face au dérèglement climatique et au déclin de la biodiversité ?** (Marc Dufumier, agronome et enseignant-chercheur - AgroParisTech)
- 17h00 • Clôture de la journée.

Contact : Laura DUPUY
chargée de mission AB
laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr
06 02 19 62 07



Avec en tribune, pour échanger :



- **Germinal PEIRO**, président du Conseil Départemental
- **Didier BAZINET**, vice-président du Conseil Départemental, chargé de l'agriculture de la forêt et de l'aménagement rural
- **Yannic MONTEILHET**, directeur adjoint DRAAF-Nouvelle-Aquitaine
- **Jean-Pierre RAYNAUD**, vice-président du Conseil Régional et président de la commission agricole régionale
- **Hugues BONNEFOND**, éleveur polyculteur Bio (24), président des commissions départementale et régionale de l'agriculture biologique
- **Marie GRIFFATON**, éleveuse poules pondeuses Bio (24), présidente du comité régional d'orientation de l'agriculture biologique





Situation du marché bio



Engagés au service des acteurs de la Bio



interbionouvelleaquitaine.com

ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE BIO RÉGIONALE



Présentation réalisée par :
Barbara Kaserer Mendy – Chargée de mission filières animales
bio & Observatoire Régional de l'AB – antenne de Limoges –
InterBio Nouvelle-Aquitaine

b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com





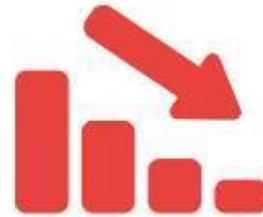
Europe : 54,4 Milliards d’Euros en 2021

TOP 3 :

ALL 15,9 Md €
FR 12,7 Md €
Italie 4,5 Md €



Situations contrastées en 2022



Finlande -8%
Danemark -3%
Belgique -3,3%
Suède -1,8%

Autriche +3,7%
Espagne +3,6%
Royaume-Uni +1,6%



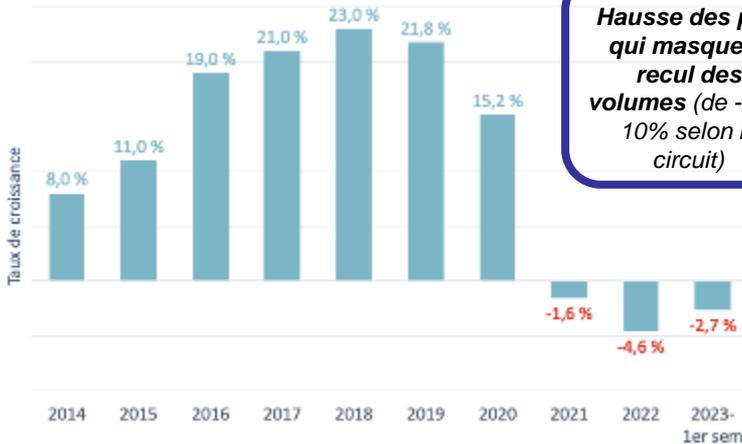
Des signaux de reprise en 2023 :

Allemagne + 5%
Italie +9%

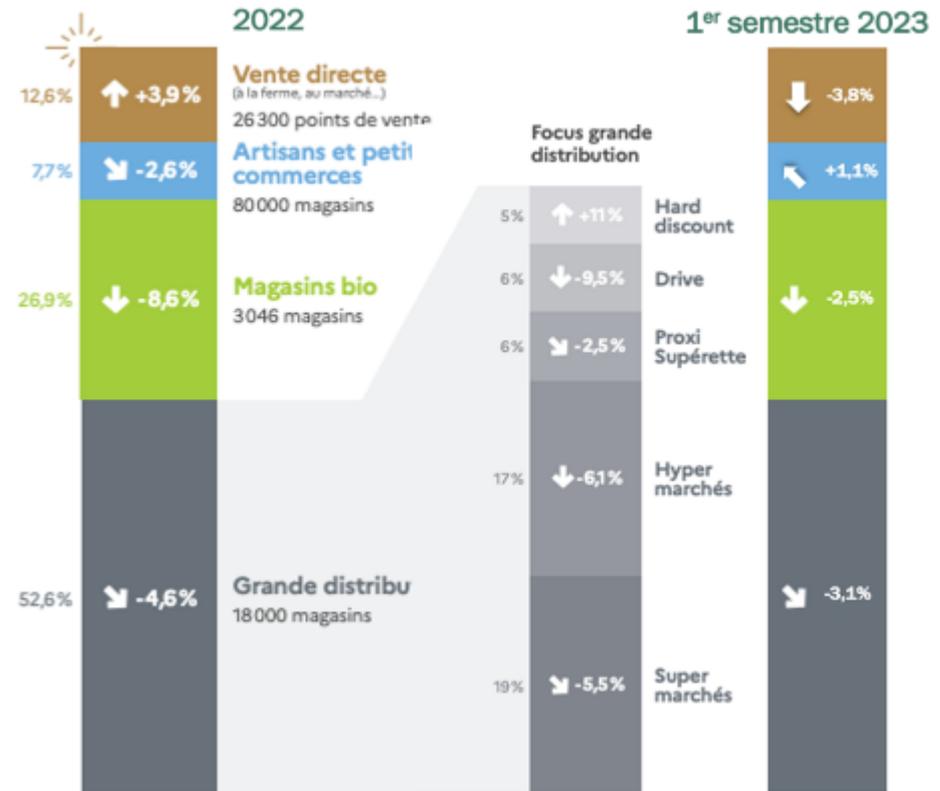
Source : IFOAM 2023 et FiBL



Evolution des ventes de bio en valeur en Milliards d'euros



Répartition et évolution par circuit en valeur



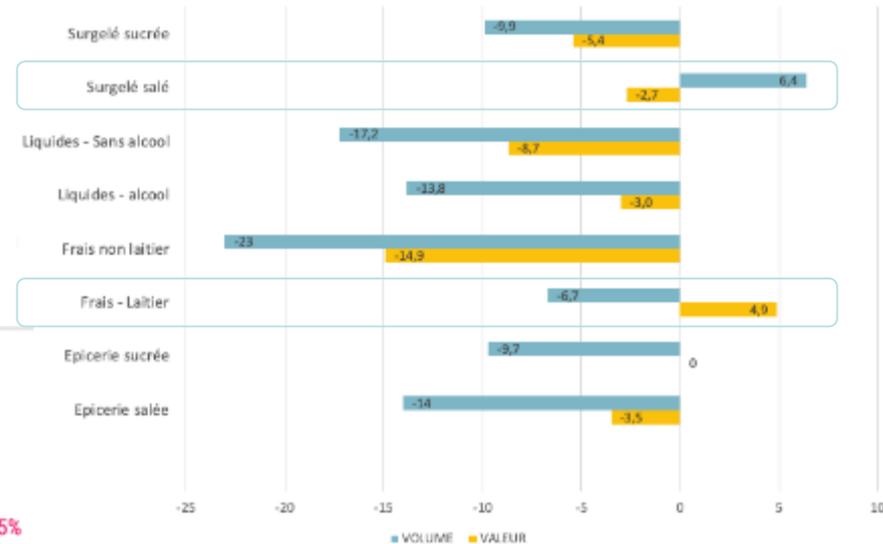


Source : Etude NIELSEN IQ -Agence bio – AND I

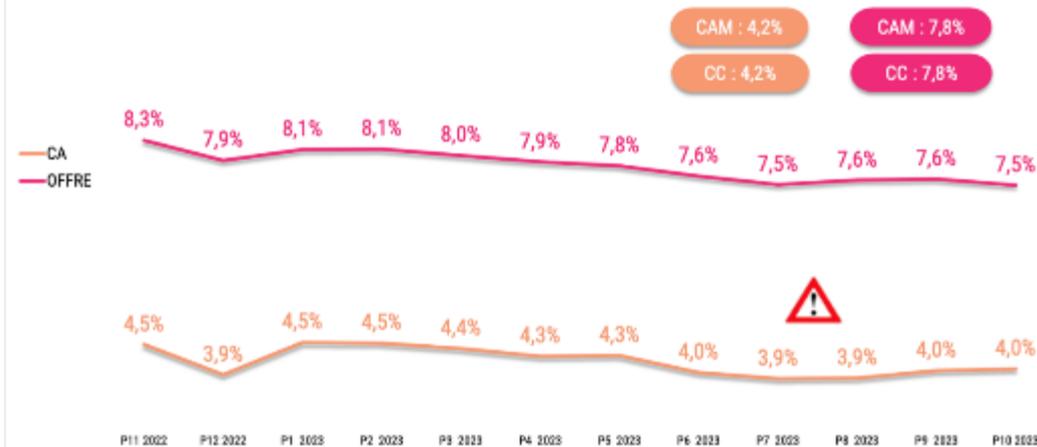


- ✓ **Ralentissement de la baisse en valeur -1,9 %**
vs -4,7 % en 2022 (S1) / +12,1 % en non bio
- ✓ **Chute des volumes -8,6 % : rationalisations d'assortiment**
vs -8,7 % à fin 2022 / -0,02 % en non bio
- ✓ **Prix des produits bio sous code barre +6,7 % (+13 % non bio)**

Evolution en % des ventes de produits alimentaires bio avec EAN en GMS par rayon - 1er semestre 2023



Poids du bio/PGC FLS - Tous circuits GSA (hors EDMP pour l'offre)



Sans EAN: -10% viande, -6% Fruits et légumes, -2% boulangerie, vin bio -8%

- ✓ **Fortes disparités selon rayons**
- ✓ **Part de MDD bio en hausse 52,1%**
vs 50,6% en 2022 (S1)

Source : Etude NIELSEN IQ -Agence bio – AND I / Circana

PGC-FLS : Produit Grande Consommation - Frais et Libre Service / EAN: avec code barre
EDMP : "enseigne à dominante marque propre" (ex hard discount)



- Un CA cumul 1er semestre en moindre recul : -2,5%
Vs -15,1% à S1- 2022
- **Une évolution par familles de produits disparates**
 - Baisse PGC & non alimentaire
 - Hausse sans code barre : F&L, boulangerie, œufs
- **Des volumes en recul -9 % en 2022**
- Erosion du nombre de magasins : -6 % : fuite d'une partie de la clientèle vers les magasins discount.

Evolution du CA en MBS en valeur vs. N-1



« Biocoop porté par ses efforts sur les prix, en croissance de 2% sur 8 mois »



« Accord Bio va être sur une croissance à +3 ou +4 % à la fin de l'année »

« So.Bio et Bio c' Bon dans le vert en 2023 »

3 axes de remise en question :

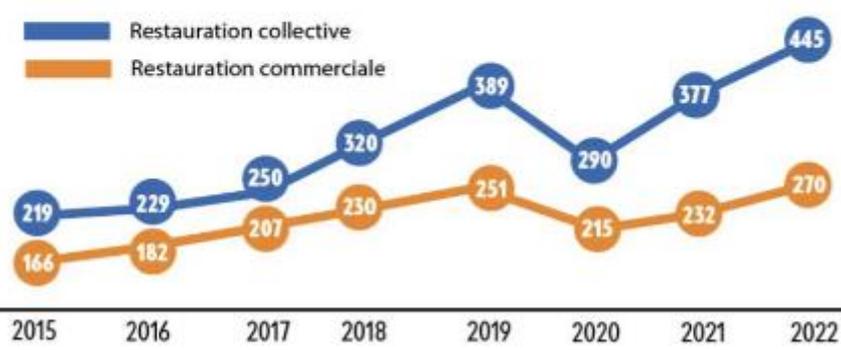
- ✓ Différenciation / innovation
- ✓ Rééquilibrage / PGC
- ✓ Conseil / relation client



715 millions €
Achat bio de la restauration (HT)
445 millions € en restauration collective
270 millions € en restauration commerciale

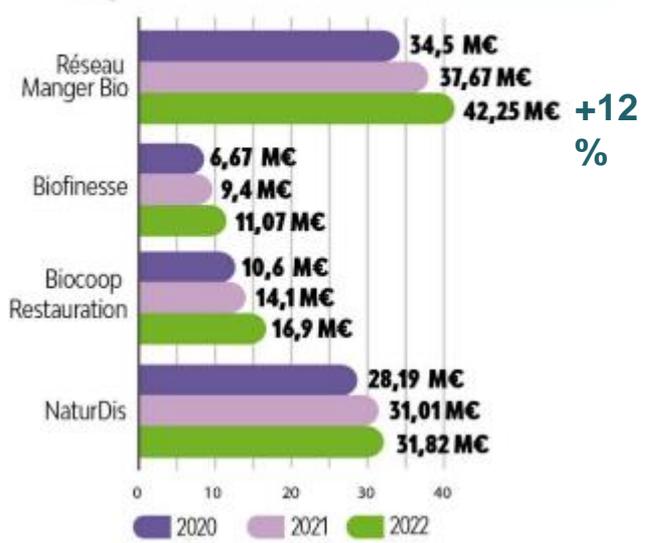
- **Deux débouchés, deux potentiels**
- ➔ avec 170 000 restaurants et 80 000 cantines
- ➔ 8 % de la consommation bio
- ➔ Levier EGALIM (20 % de bio en valeur d'achat et 25 % dans les lycées en NA)
- ➔ En NA : 19 % (lycées), 7 % moyenne nationale

ÉVOLUTION DES VENTES EN RESTAURATION COLLECTIVE ET COMMERCIALE DE 2015 À 2022 EN M€ HT (Source : Agence Bio / ANDI)

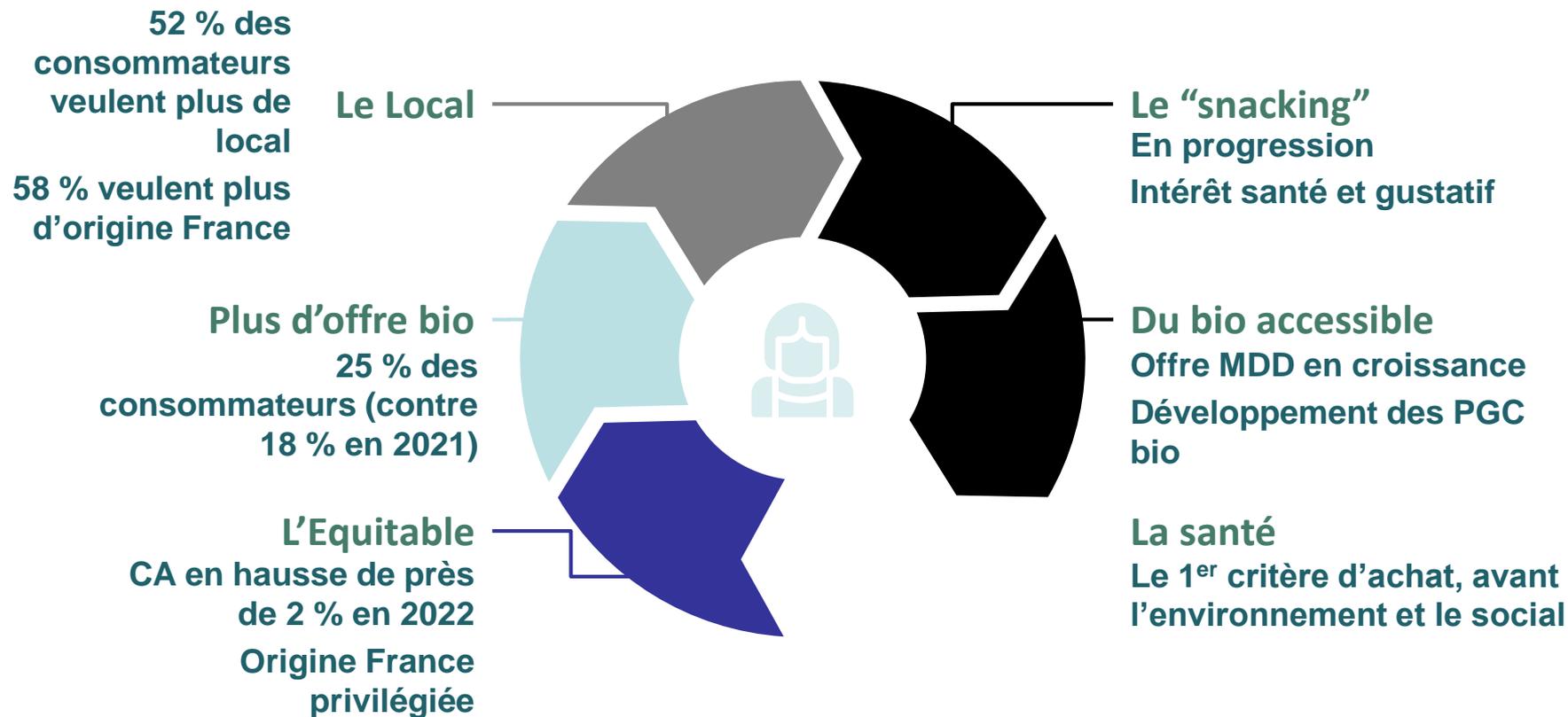


+18 %
+16 %

DES CHIFFRES D'AFFAIRES EN CROISSANCE CONSTANTE



Source : Biolinéaires



Source : Circana, Protéines XTC / Kantar, LSA , biolinéaires et Circuits Bio



Source : Circana, Protéines XTC / Kantar, LSA, biolinéaires et Circuits Bio



Etat des lieux des filières



Engagés au service des acteurs de la Bio



interbionouvelleaquitaine.com

ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE BIO REGIONALE



Zoom sur le
marché et
les filières ...

Présentation réalisée par :

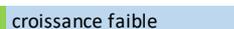
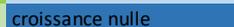
Barbara Kaserer Mendy – Chargée de mission filières animales
bio & Observatoire Régional de l'AB – antenne de Limoges –
InterBio Nouvelle-Aquitaine

b.kaserer@interbionouvelleaquitaine.com





	En croissance, le marché est en demande	Croissance faible voire nulle, attentisme	Décroissance, filière en difficulté	Commentaires
Fruits				Grosses disparités en fonction des productions, nouvelles((noisette, amande...)/anciennes (pomme, prune, kiwi, noix) productions.
Légumes				Fin de la baisse, marché stabilisé voire légère reprise
Grandes cultures				Stocks importants, incertitudes, attentisme : déconversions, pas de nouveaux volumes
Vigne				En difficulté sur le vrac, GMS, MBS; marché se maintient sur l'export, RHD, caviste, VD
PPAM				Stocks importants, déréférencements distri généralistes
Viande bovine				Début de déconversions et décapitalisation, marché peu porteur, concurrence conventionnelle, part +++ steak haché
Viande porcine				Fort déclin cheptel et marché, déclassement 40% conventionnel 
Viande ovine				Marché stable, déclassement du bio en IGP, maintien prix producteurs, pas de déconversion mais arrêt retraite
Lait de vache				Marché en difficulté, prix trop bas, déconversions 
Lait de chèvre				VD stable ou légère baisse, filière longue en difficulté 
Lait de brebis				Marché en difficulté, début difficultés
Œufs				Marché fluctuant et ajustements bio et label Rouge, idem volaille
Volaille				Régulation volume avec vide sanitaire, impact grippe aviaire, prix de vente trop haut 

 forte croissance	 croissance faible	 en difficulté
 croissance ralentie	 croissance nulle	 très en difficulté

Merci pour votre attention

Nous sommes à votre disposition si vous
avez des questions

Barbara KASERER MENDY
Chargée de mission filières animales bio &
Observatoire Régional de l'AB
b.kaserer@internouvelleaquitaine.com

Aurore CALAS
Chargée de mission Distribution
distribution@internouvelleaquitaine.com



La Chambre d'agriculture Dordogne
et l'Agriculture Biologique



La production Bio en Dordogne : où en sommes nous ?



Zoom sur
la Bio en
Dordogne

...



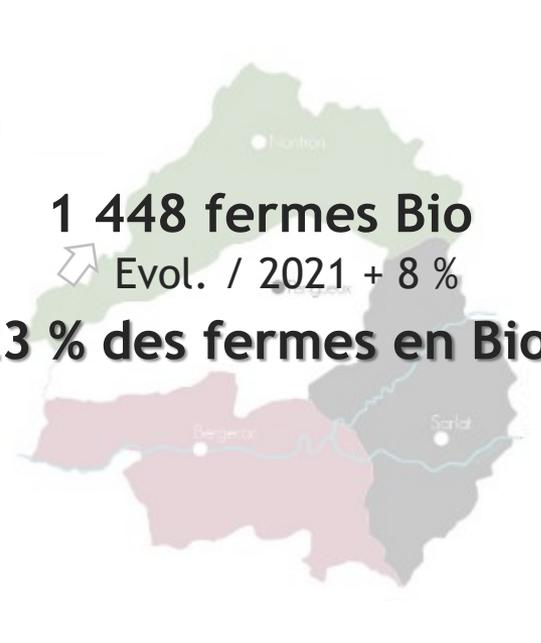
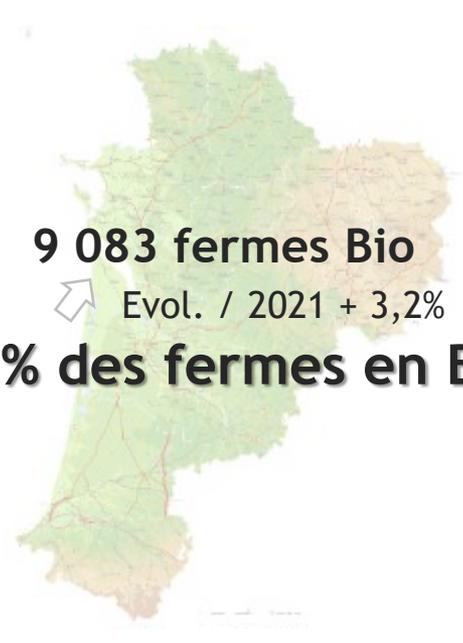
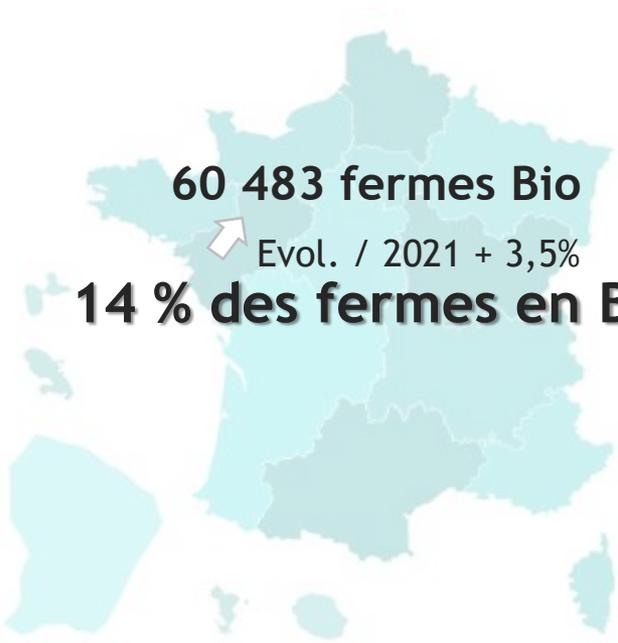
Présentation réalisée par :
Laura DUPUY – Chargée de mission AB - CDA24
laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr



La Chambre d'agriculture Dordogne
et *L'Agriculture Biologique*

Les chiffres de l'AB

Au 31/12/2022



2 départements dépassent une part d'exploitations bio supérieure à 20 % : la Gironde et la Dordogne.

Source : Agence bio au 31/12/2022

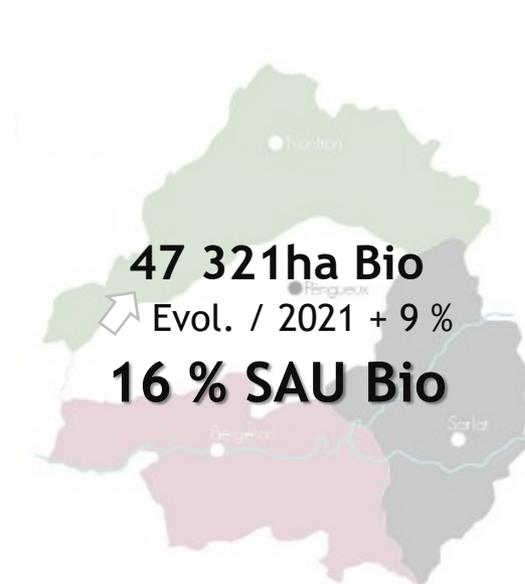
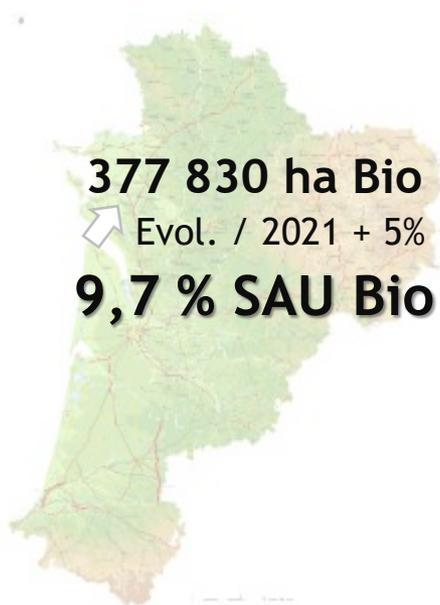
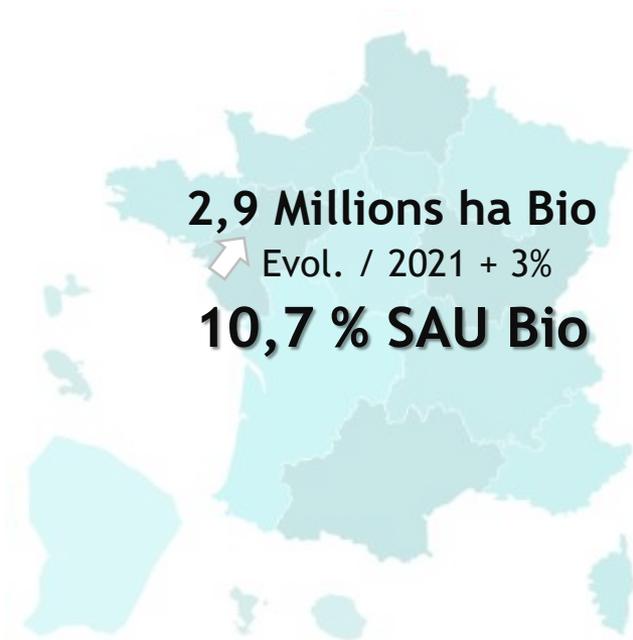


Les chiffres de l'AB

Au 31/12/2022



La Chambre d'agriculture Dordogne
et l'Agriculture Biologique





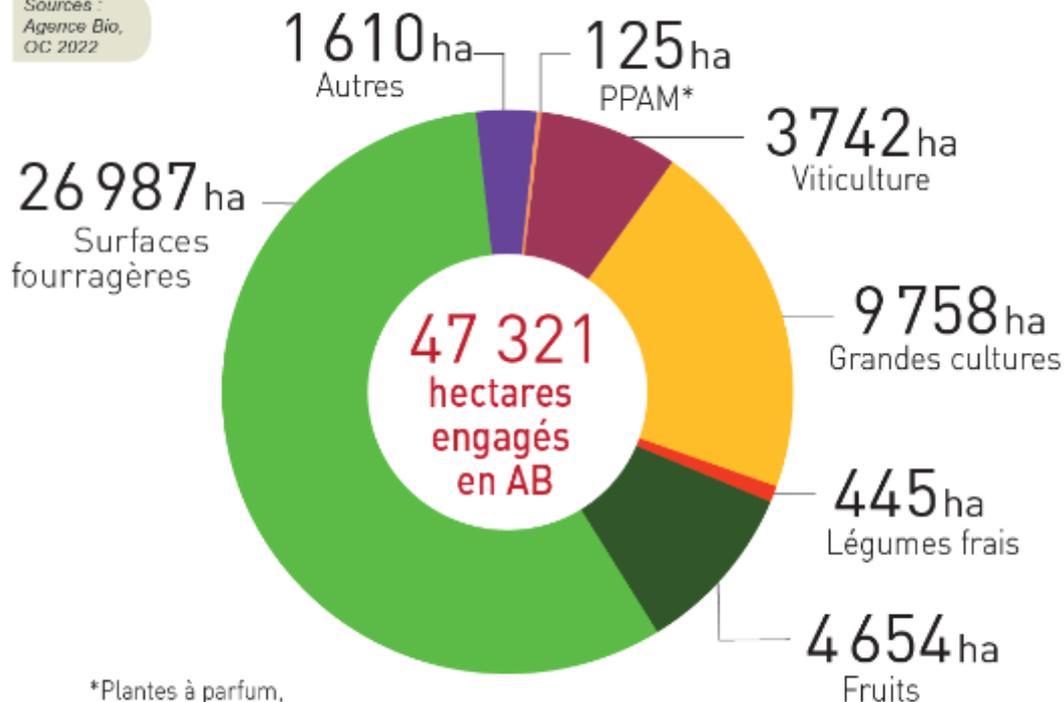
Les chiffres de l'AB en Dordogne

Au 31/12/2022



La Chambre d'agriculture Dordogne
et l'Agriculture Biologique

Sources :
Agence Bio,
OC 2022



*Plantes à parfum,
aromatiques et médicinales

En synthèse...

57 % de la SAU bio en surfaces fourragères

49 % des surfaces arboricoles sont en bio :
> 1^{er} département français en surface arboricole bio

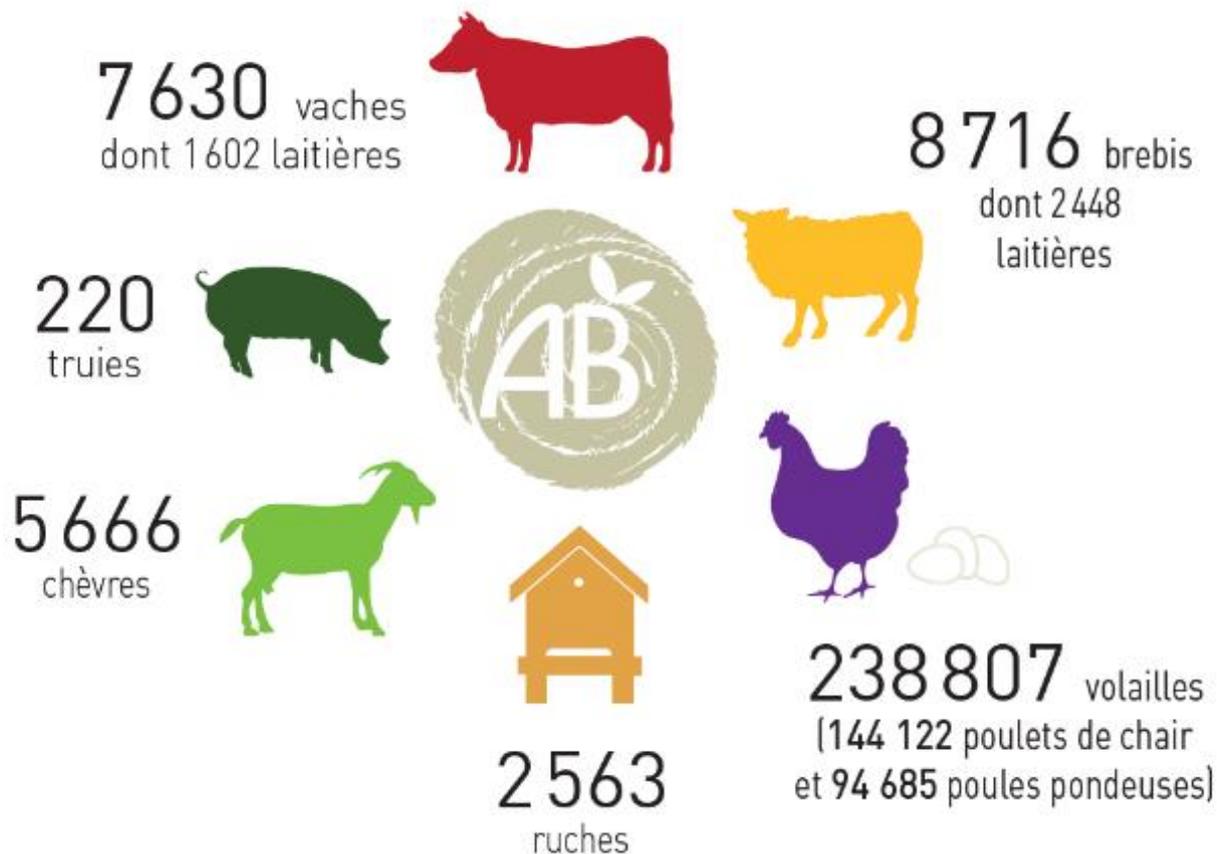
33 % des surfaces viticoles sont en bio



La Chambre d'agriculture Dordogne
et *L'Agriculture Biologique*

Les chiffres de l'AB en Dordogne

Au 31/12/2022

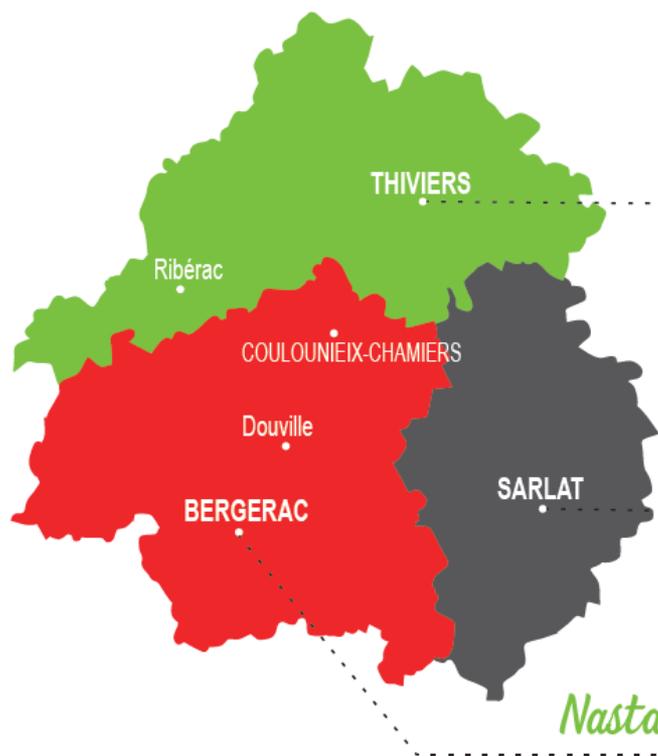




Organisation technique

quelles sont les personnes référentes ?

> *Des référents locaux,*
pour donner les premières infos bio



Laurence Vigier

05 53 55 05 09

Angèle Casanova

05 53 28 60 80

*Nastasia Merceron**

* référente dossiers PAC Bio

05 53 63 56 50

Organisation départementale

> *Des conseillers techniques,*
spécialisés en AB

Arboriculture :

Didier Mery • 06 43 48 47 51

Angèle Casanova • 06 74 91 33 29

Bovin viande (et dispositifs d'aide) :

Elodie Peyrat • 07 86 00 40 64

Caprin et ovin lait :

Valentin Py • 06 38 87 17 87

Grandes cultures :

Laura Dupuy • 06 02 19 62 07

Angèle Casanova • 06 74 91 33 29

Fourrages et ovins viande :

Camille Ducourtieux • 05 53 45 47 56

Machinisme :

Jérôme Allègre • 06 89 93 31 34

Maraîchage :

Nathalie Deschamp • 07 86 00 40 81

Volailles :

Camille Didierjean • 06 29 53 70 42

Viticulture :

François Ballouhey • 07 86 00 50 53

Camille Delamotte • 07 88 11 44 27

Coralie Dayer • 06 75 10 07 84

> *Une animatrice départementale*

Laura Dupuy • 06 02 19 62 07

> *Deux élus référents AB*

Hugues Bonnefond et *Marie Griffaton*



La Chambre d'agriculture Dordogne
et *L'Agriculture Biologique*

Organisation régionale

Des groupes de conseillers spécialisés par productions



Des référents bio départementaux



un trinôme réglementation/aides bio/PAC

pour fournir une expertise,
produire et diffuser des
actualités réglementaires
et les informations sur les
dispositifs d'aide à la bio



- Guide des aides
- Crédit impôt Bio
- Actualités réglementaires
- Guide de la réglementation en AB
- ...

- Guides techniques
- Bulletins techniques
- Webinaires
- ...



La Chambre d'agriculture Dordogne
et l'Agriculture Biologique

Les actions des conseillers pour les agriculteurs Bio



ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Optimiser son projet et accompagner la performance des productions

- > Fiches, bulletins et guides techniques
- > Conseil individuel et collectif
- > Expertise réglementaire
- > Optimisation des dossiers d'aides et PAC
- > Formations et journées techniques
- > Diffusion de références technico économiques
- > Groupes d'échange et partage d'expériences

ESSAIS & DEMONSTRATIONS

- > Acquisition de références
- > Partenariat avec les instituts techniques et la recherche
- > Visites d'essais et échanges

MISE EN MARCHÉ

- > Connaissance des filières
- > Diversification
- > Partenariat avec Interbio

APPUI A L'ENGAGEMENT EN AB

Définir son projet, réussir et sécuriser sa conversion à l'agriculture biologique

- > Accueil et informations générales
- > Conseil individuel pré et post-conversion
- > Expertise réglementaire
- > Formations

INSTALLATION - TRANSMISSION

REPRESENTATION PRODUCTEURS BIO

- > Membre du Comité d'Orientation Régional de l'AB
- > Participation aux commissions InterBioNA, travaux sur les chaînes de valeur



La Chambre d'agriculture Dordogne
et l'Agriculture Biologique

3 niveaux de communication



- **Revue technique régionale Bio ProfilBio**, co rédigée par les conseillers des Chambres d'agriculture et du réseau Bio NA (3 numéros par an)

GRATUIT

- **Les Flash Infos Bio**

Des informations techniques, administratives et réglementaires

GRATUIT



2 Flash Info Bio
par mois, en moyenne,
selon les actualités.

- **Toutes les informations sur les pages Bio** du site internet de la Chambre d'agriculture Dordogne

GRATUIT

Pour aller
PLUS LOIN...



[https://dordogne.chambre-agriculture.fr/
toutes-les-publications/
agriculture-biologique/](https://dordogne.chambre-agriculture.fr/toutes-les-publications/agriculture-biologique/)

Toutes les infos sur la Bio

<https://dordogne.chambre-agriculture.fr/toutes-les-publications/agriculture-biologique/>



Informations conversion Bio



Toutes les informations nécessaires pour réussir votre conversion à l'agriculture biologique en Dordogne.

Grandes cultures & fourrages Bio



Accédez aux bulletins techniques, comptes-rendus d'essais & de visites en grandes cultures et fourrages bio.

Arboriculture Bio



Téléchargez les guides techniques pour vous aider à conduire vos vergers en agriculture biologique.

Viticulture Bio



Téléchargez les guides techniques pour vous aider à conduire votre vignoble en agriculture biologique.

Maraichage Bio



Accédez aux guides, bulletins techniques & comptes-rendus de visites en maraichage bio.

Elevage Bio



Retrouvez les bulletins et fiches techniques bovins, ovins et caprins en agriculture biologique.

Revue techniques bio



Retrouvez nos revues techniques consacrées tout ou en partie à l'agriculture biologique.

Actualités et chiffres clés Bio



Accédez aux actualités réglementaires et aux chiffres clés de l'agriculture BIO en Dordogne & Nouvelle-Aquitaine.



La Chambre d'agriculture Dordogne
et l'Agriculture Biologique



Les dispositifs de soutien à la Bio : état des lieux et perspectives



Zoom sur
les
soutiens à
la bio ...



Présentation réalisée par :
Elodie PEYRAT – Correspondante AREA – PCAE
Conseillère Bovin viande - CDA24
elodie.peyrat@dordogne.chambagri.fr

Les aides aux investissements



Les principaux dispositifs

3 niveaux

- Les aides nationales pilotées par France Agrimer
- Les aides régionales pilotées par le Conseil Régional
- Les aides du « plan départemental » pilotées par le Conseil Départemental

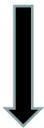


Les aides France AGRIMER



Premiers arrivés
= premiers servis

Plan de relance



- Amont protéines
- Agroéquipements
- Semences
- Aléas climatiques

Les aides nationales



- Matériels pour réduire la dérive
- Protection contre les aléas climatiques (gel, grêle, sécheresse)

France 2030
Souveraineté
alimentaire et transition
écologique



« 3ème révolution agricole »
Matériels connectés et
innovants et des
innovations techniques de
filère

Les aides France AGRIMER



France 2030 – Plan de souveraineté de la filière fruits et légumes

- investissement de solutions innovantes en irrigation : aide pour l'achat de matériels spécifiques permettant l'optimisation de la ressource en eau pour les filières fruits et légumes (liste fermée). *Ex : Pivot France-pivots de SAS France-Pivots, sonde météo d'ISAGRI, Irricrop de Sencrop, sondes de pilotage de Weenat, Pivot zimmatic 9500 avec système VRI de Lindsey Europe...*



France 2030 – Plan de souveraineté de la filière fruits et légumes - matériels innovants d'agroéquipements du verger :

aide pour l'achat de matériels très spécifiques (liste fermée).
Ex : XPowerXPS de Zasso France, Win Air de Gama technologies SAS, NA2 de Agrimeca, Capteur gel connecté de Weemat, CANOPY de IFO SARL...



France 2030 – Plan de souveraineté de la filière fruits et légumes - matériels innovants d'agroéquipements pour les filières fruits et légumes

: aide pour l'achat de matériels très spécifiques (liste fermée). *Ex : Tapis TDTH de Delecroix, VT-Sem de SIMTECH, DE MDS W de Kuhn SAS, PUL de Chabas SA, DM300 de Vegniek BV, Stell Air de SAS Actisol, Raincrop de SENCROP, Mobelec de ELATEC, Anatis de CARRE SAS, WaveBox de SANODEV...*



France 2030 – Plan de souveraineté de la filière fruits et légumes - investissements de solutions innovantes pour les serres

: aide pour l'achat de matériels très spécifiques (liste fermée). *Ex : Atlantique 3èmeG de SERRES JRC, Multichapelle TT de SERRES JRC, Demetair SC de AIRGAIA, Gamme BioActiv et ECO KLIMA de CMF Project, Serre Agrinea, solution NeoFarm de Sylvabot...*

Les aides régionales



Un dispositif régional : le PCAE

Plan de **C**ompétitivité et d'**A**daptation des **E**xploitations agricoles



Les étapes pour déposer un dossier



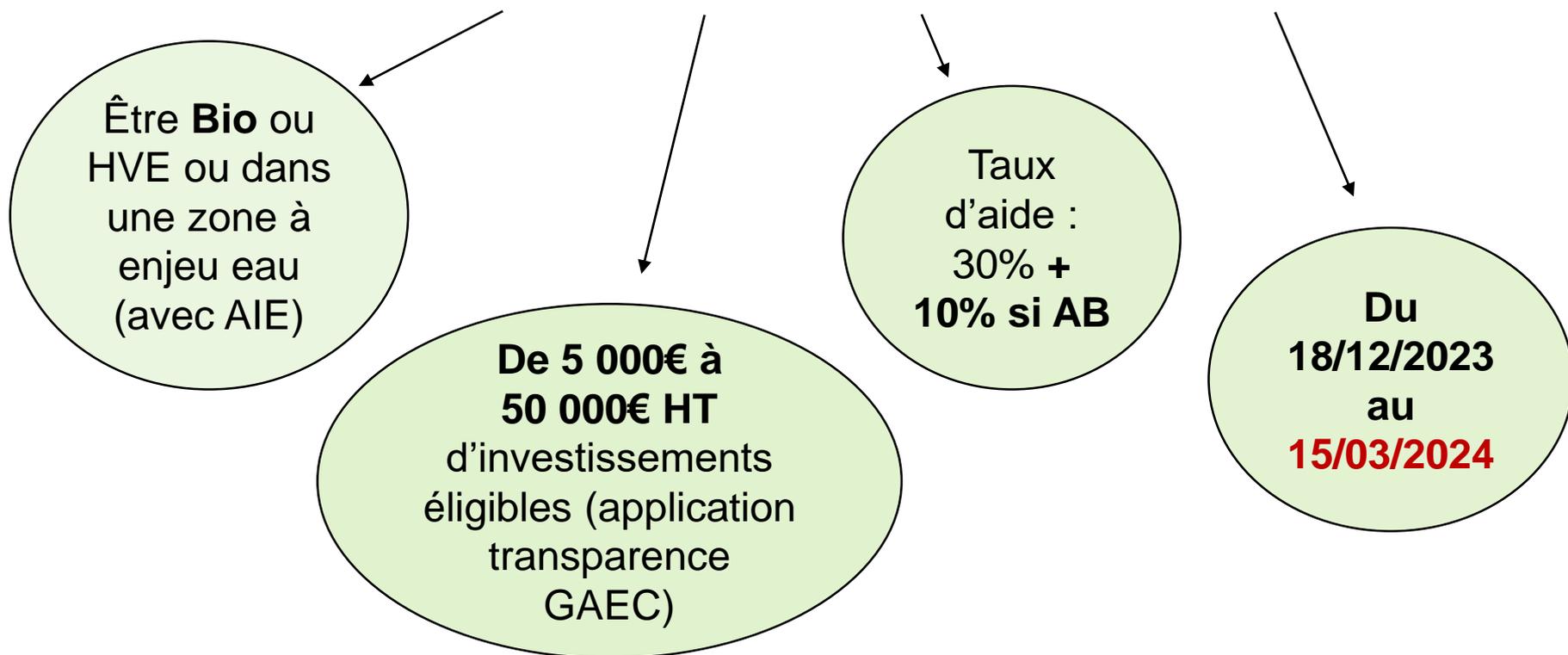
- 1- Je dépose ma demande **complète** (devis, formulaire, pièces...) auprès du service instructeur : La Région via le site MDNA (Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine) pour la plupart des mesures.
- 2- J'attends l'accusé de réception (AR) du dossier pour démarrer les travaux, signer les devis, réaliser les investissements (cas particulier du PME) → Attention l'AR **ne vaut pas accord de subvention**
- 3- Je reçois la décision juridique d'attribution de l'aide
- 4- Je demande le paiement de la subvention, une fois mon projet terminé (factures acquittées + folios bancaires), via le site MDNA
- 5- J'affiche la publicité nécessaire (Région, Europe..) et **je respecte mes engagements.**



Plan végétal environnemental (PVE)



Aide pour l'achat d'agroéquipements pour répondre aux enjeux suivants : la suppression de l'utilisation de pesticides, la réduction de l'utilisation de fertilisants minéraux et l'efficacité de l'utilisation de l'eau. Ex : herse étrille, broyeurs, semis-direct, bineuse...





Plan de modernisation des élevages (PME)



Aide pour la construction, rénovation, extension ou aménagement de bâtiments,
gestion des effluents, amélioration des conditions sanitaires, économies d'énergie,
optimisation des conditions de travail, biosécurité.

Des critères
de priorisation
(JA, **AB**,
mises aux
normes)

Des critères
de sélection
par filière

**De 25 000€ à
100 000€ HT**
d'investissements
éligibles (application
transparence
GAEC)

Taux
d'aide :
30%
**(+5% si
AB)**

Contacts CA 24 :

Camille DUBOUCHER (toutes filières hors avicoles)
Camille DIDIERJEAN (filieres avicoles)

Conditions 2023

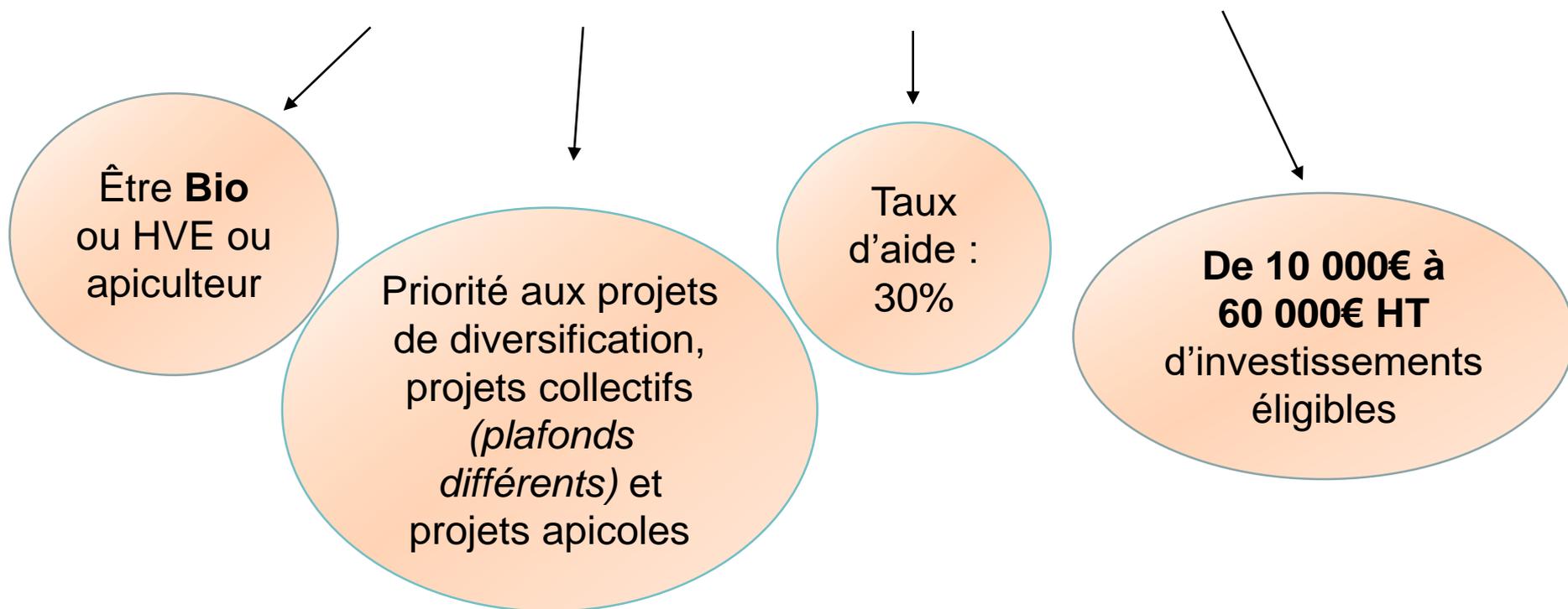
Forum Bio 11 Janvier 2024



Transformation et commercialisation des produits agricoles



Aide pour la transformation et la commercialisation en circuits courts, conditionnement ou stockage avant et après transformation... Ex : laboratoire, caisson froid, vitrine réfrigérée, chambre froide, matériels de transformation, boutique...



Fermé depuis le 31/05/2023

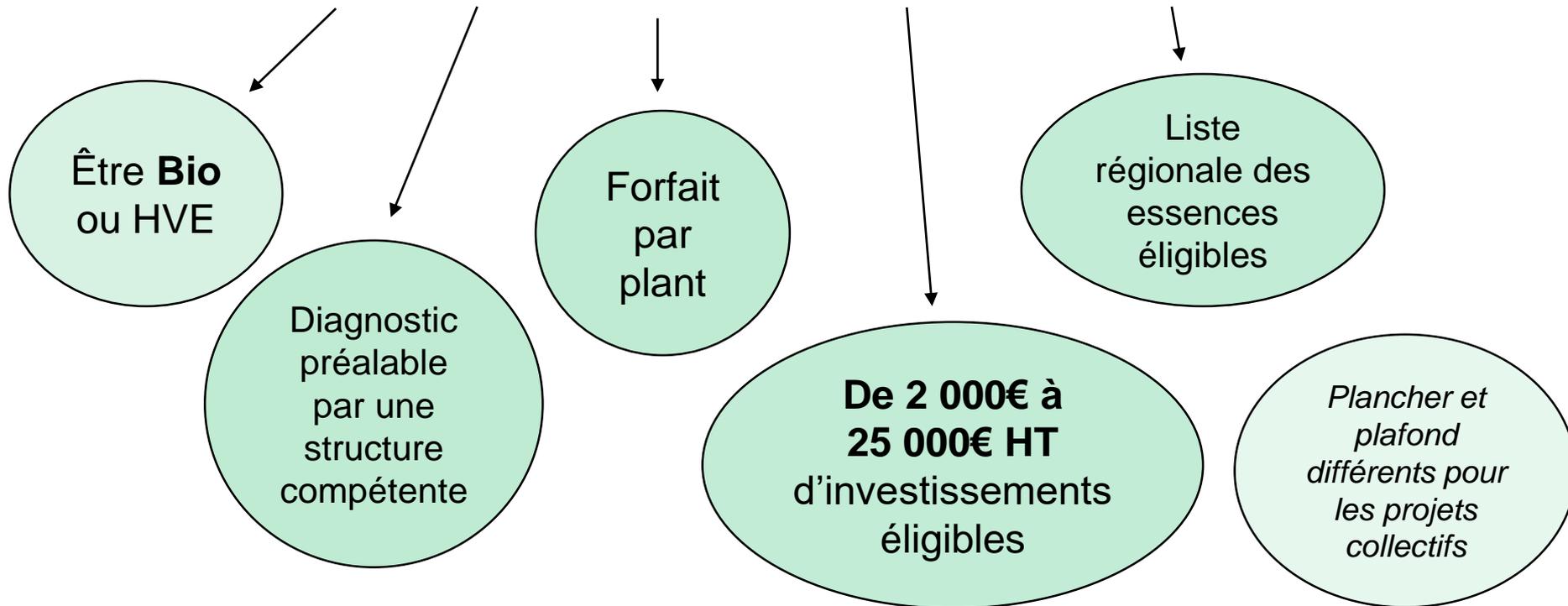
Conditions 2023



Arbres et agriculture en Nouvelle-Aquitaine



Aide pour **les projets de plantation** sur des terres agricoles non boisées (moins de 30 arbres/Ha) d'alignement d'arbres intra-parcellaire, de haies, de bosquets, ou d'arbres isolés (sous conditions).



Fermé depuis le 28/07/2023

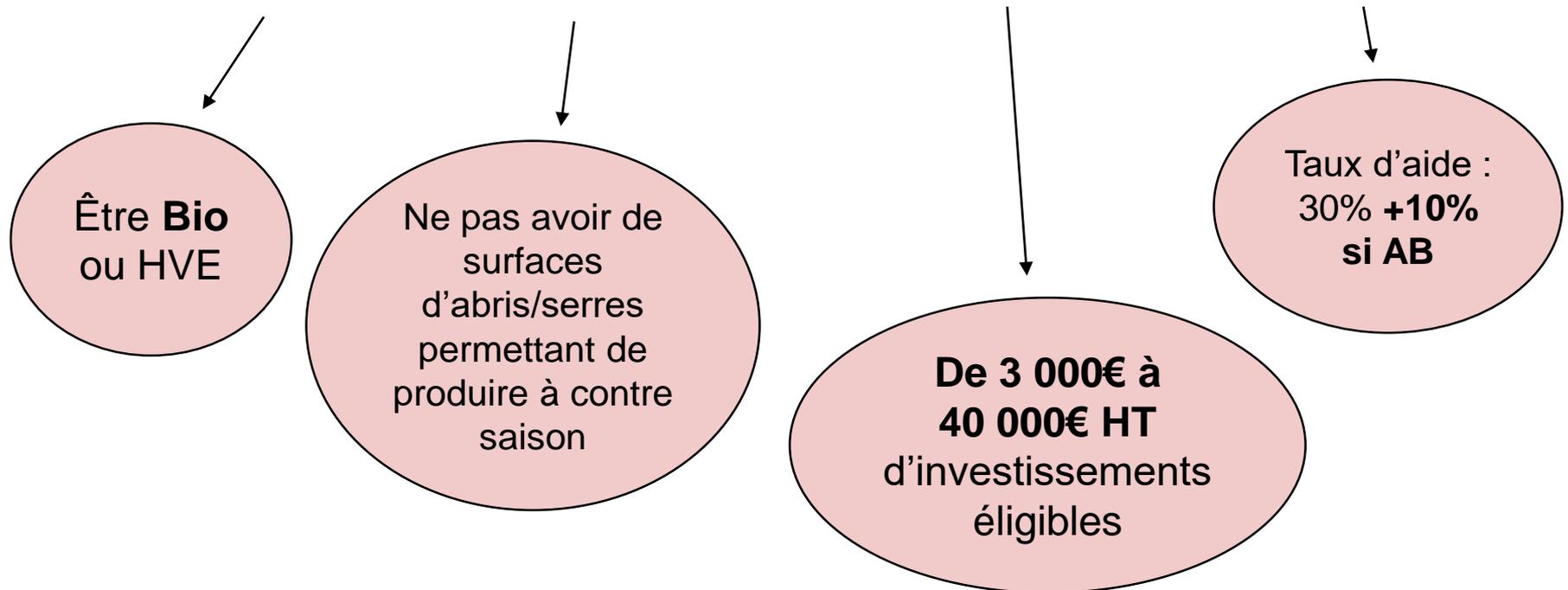
Conditions 2023



Maraîchage, floriculture, pépinière, PPAM, petits fruits, houblon et champignons



Aide pour la construction, rénovation ou extension d'abris hauts non destinés aux productions de contre-saison, matériels de mise en culture et d'entretien mécanique (puissance motrice mécanique ou animales), robot ou engin autonome, protection contre les dégâts de gibiers, récupération des eaux de pluie, filets d'ombrage....



Fermé depuis le 30/06/2023

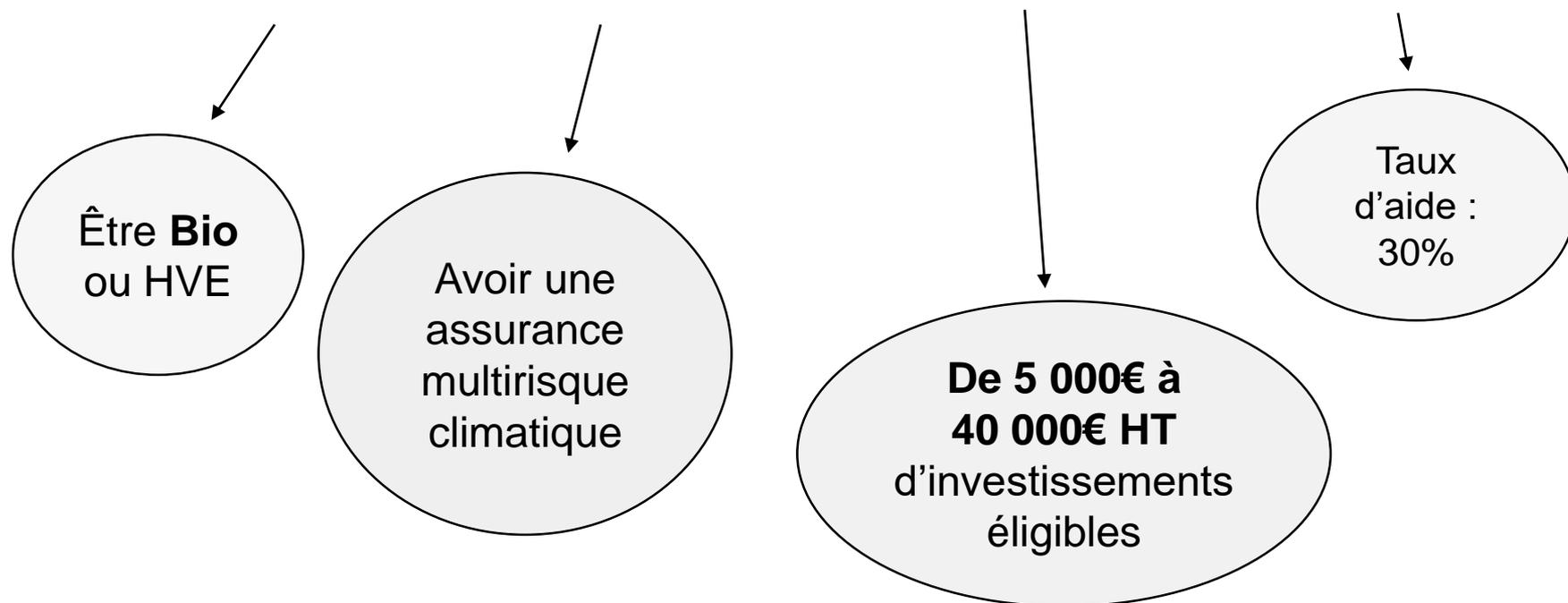
Conditions 2023



Protection des cultures contre le gel et la grêle



Aide dédiées **aux cultures de plein air en arboriculture** (y compris baies et drupes) et viticulture. Ex : convecteur à air chaud, tour antigel, fil de palissage chauffant, braséro à biomasse, système d'alerte, filets paragrêle, radar de détection des cellules orageuses...



Fermé depuis le 31/10/2023

Conditions 2023



Abreuvement des animaux herbivores au champ

Aide à l'investissement **du forage ou captage jusqu'à l'abreuvement** afin de développer l'autonomie en eau des animaux pâturant. Ex : système de pompage, abreuvoirs, station de traitement, travaux de terrassement, équipements de stockage, raccordements...

Être éleveur
d'herbivores et
être en règle au
regard de la loi
sur l'eau

Le projet doit
permettre la
déconnexion du
réseau AEP ou la
suppression du
transport par
citerne
(diagnostic)

De 7 000€ à
20 000€ HT
d'investissements
éligibles

Taux d'aide :
35%

Fermé depuis le 30/09/2023

Conditions 2023

Les aides départementales



Un dispositif spécifique pour la Dordogne : le Plan Départemental



Pour en savoir plus
contacter le service agriculture
du Département
05.53.02.56.13



Pour aller plus loin ...



Le site du conseil Régional : Le guides des aides en Nouvelle-Aquitaine

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/resultats?recherche=pcae>

Le site de la chambre d'agriculture de la Dordogne : rubrique « être agriculteur » puis « les dispositifs d'aide par filière »

<https://dordogne.chambre-agriculture.fr/etre-agriculteur/je-ger-e-mon-entreprise/les-dispositifs-daide-par-filieres/>

Contacter le point accueil info PCAE :

Elodie PEYRAT

elodie.peyrat@dordogne.chambagri.fr

05 53 35 88 33

07 86 00 40 64





Le crédit d'impôt en faveur de l'AB

Le crédit d'impôt à l'AB passe à 4 500 €/an en 2024 (sur les revenus 2023)
(application transparence GAEC jusqu'à 4 associés)

- Pour les entreprises agricoles dont au moins 40% des recettes proviennent d'activité engagées en AB
- Le CI est demandé en année (n) sur les revenus (n-1)
- Attention CI soumis à la règle de minimis
- Rétroactivité possible Cumulable avec les aides CAB et MAB sous conditions, cumulable avec CI HVE (jusqu'à 5 000€), pas cumulable avec CI Glyphosate.



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE



**Le crédit d'impôt (CI)
en faveur de l'agriculture biologique**

Avril 2023

cf. formulaire n°2079-BIO-SD : [« Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique »](#)

cf. loi n°2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022

Les soutiens via la PAC : actualités



Eco Régime : montant revu à la baisse

Rappel : l'écorégime est une aide forfaitaire à l'hectare dont le montant dépend des pratiques mises en œuvre

Lors du versement des avances, les montants retenus étaient 45,46 €/ha pour le niveau de base, 62,05 €/ha pour le niveau supérieur et seulement 92,05 €/ha pour le troisième niveau (AB)

Les montants définitifs sont parus dans le JORF du 10 décembre. Ils sont bien inférieurs à ceux qui avaient été communiqués dans le Plan Stratégique National

	Montants publiés	Montants prévus PSN
Ecorégime niveau 1	46,69 €/ha	60,00 €/ha
Ecorégime niveau 2	63,72 €/ha	80,00 €/ha
Ecorégime niveau 3	93,72 €/ha	110,00 €/ha

MAB : poursuite en 2024

La Région Nouvelle Aquitaine a annoncé le 15 décembre le renouvellement du « Pacte bio » et le déblocage d'une enveloppe de 14 millions d'euros pour l'aide au maintien (MAB). Les modalités ne sont pas connues à ce jour.





La Chambre d'agriculture Dordogne
et *L'Agriculture Biologique*



Comment assurer la durabilité de nos systèmes bio, face au dérèglement climatique et au déclin de la biodiversité ?



Présentation réalisée par :
Marc DUFUMIER – AgroParisTech enseignant-chercheur



LES ENJEUX DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Les enjeux



- **Assurer une alimentation de grande qualité nutritionnelle, sanitaire et gustative :**
 - sans antibiotique dans la viande, sans perturbateur endocrinien dans les fruits, légumes et céréales,
 - sans pollution majeure, ni dommage pour notre cadre de vie.
- **Préserver une très grande biodiversité domestique et sauvage** sans préjudices pour les générations futures (développement durable).

Le contexte



- Le réchauffement climatique global.
- Une fréquence et une intensité accrues des accidents climatiques extrêmes.
- L'extension des villes sur les meilleures terres agricoles.
- Les conflits d'usage de l'eau.
- La raréfaction de nombreuses ressources naturelles non renouvelables (énergies fossiles, phosphates...) et l'accroissement de leur coût.
- Un exode rural souvent prématuré.
- L'inflation et la question du pouvoir d'achat.

Les errements du passé



- L' "amélioration" variétale.
- Haut potentiel de rendement à l'hectare.
- Priorité aux économies d'échelle : produits standards, résistants aux chocs du transport, et de longue conservation à l'étalage.
- Spécialisation exagérée avec simplification (et fragilisation) extrême des écosystèmes.
- D'où l'emploi de pesticides et de trop nombreux déséquilibres écologiques.

L'agro écologie



- Faire le plus grand usage possible de l'énergie solaire et du carbone de l'air : pas un rayon du soleil ne doit tomber à terre !
- Favoriser l'infiltration puis la rétention de l'eau dans la couche arable
- Pratiquer les associations culturales et couvertures végétales permanentes
- Favoriser la fixation biologique de l'azote de l'air : des légumineuses dans nos rotations et nos assolements !
- Réconcilier agriculture et élevage
- Reconstituer l'humus des sols
- Chercher les éléments minéraux en profondeur et les restituer à la surface
- Favoriser les champignons micorhyziens
- Favoriser les insectes auxiliaires des cultures

L'agriculture biologique



- L'agriculture biologique est, de toutes les formes d'agricultures, celle qui relève le plus de l'agroécologie.
- Elle bénéficie d'une labellisation avec un cahier des charges et une certification par une tierce partie.
- Il est vrai qu'elle peut encore progresser (un pesticide naturel reste un pesticide).
- Plus artisanale, elle est aussi souvent plus exigeante en travail, plus intensive en emplois.
- Le supplément de travail doit être correctement rémunéré, en échange de la qualité des produits et des services environnementaux d'intérêt général.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Merci de votre participation !

